

**BOURSES POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE ET DE
DOCTORAT/COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE/ CONGRÈS
INTERNATIONAL
CONCOURS HIVER 2022
Date limite : 15 AVRIL 2022**

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiant.e.s qui feront des communications dans des colloques/congrès internationaux.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat qui désirent faire une communication à titre de premier auteur dans un colloque/congrès international qui se déroule à l'extérieur du Canada.

Une bourse d'un montant de 2 000 \$ sera accordée pour les étudiants de maîtrise.

Une bourse d'un montant de 2 000 \$ sera accordée pour les étudiants de doctorat.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Les frais d'inscription au colloque/congrès;
- Les frais de déplacement;
- Les frais d'hébergement et de séjour.

Les factures originales des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas devront être remises dans le mois suivant la fin du colloque. Un montant maximum de 2 000 \$ sera versé sur présentation de ces factures.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat sous la direction ou la codirection d'un.e chercheur.e qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#));
- S'inscrire dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- La thématique de la communication doit être directement liée au projet d'étude;
- L'étudiant.e est le premier auteur de la communication;
- Le colloque ou le congrès doit se tenir à l'extérieur du Canada.

ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Mentionner le financement de l'IUJD lors de la présentation;
- Au retour, remettre une copie électronique de la communication et un bref résumé de l'activité à l'IUJD;
- Participer à l'ensemble du colloque ou du congrès.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses pour une communication dans un colloque/congrès international;
- Une preuve de l'acceptation de la présentation (programme du colloque/congrès, courriel d'acceptation, etc.);
- Les renseignements suivants sur le congrès si le programme n'est pas encore disponible : titre, lieu et dates du congrès;
- Un CV.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Véronique Noël à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Date limite pour soumettre une demande : le 15 avril 2022

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation au cours de la semaine du 26 avril.